

Je remercie le comité de m'avoir donné l'occasion de consigner ces observations au compte rendu et j'espère que l'administration saura en tenir compte.

[Français]

M. Mongrain: Monsieur l'Orateur, je n'aurais besoin que de deux ou trois minutes pour faire mes remarques, parce qu'on a dit presque tout ce qu'il y avait à dire et, ensuite, parce que je ne prétends pas avoir la compétence de tous mes honorables collègues qui ont parlé ici cet après-midi.

Le pêche m'intéresse, dans mon secteur à moi, dans mon comté, non pas parce que c'est un comté où l'on fait de la pêche commerciale sur une grande échelle, car chez nous, ce serait plutôt une pêche semi-commerciale et surtout une pêche amateur.

J'ai déjà eu l'occasion de parler à l'honorable ministre, par exemple, d'une pêche un peu particulière, qui ne se fait nulle part ailleurs au Canada et qui s'appelle, chez nous, la pêche aux petits poissons des chenaux, qu'on pratique au mois de janvier sur la glace et qui est une véritable attraction touristique car elle attire des gens d'un peu partout, même des États-Unis.

Il y a aussi d'autres pêches, chez nous, qui sont en vogue et qui commencent à inquiéter les connaisseurs, pour toutes sortes de raisons. Par exemple, il y a la pêche à ces poissons qui viennent frayer dans nos rivières, comme l'esturgeon qu'on capture à l'embouchure des rivières parce qu'on ne peut pas le pêcher dans les rivières. On le capture chez nous avec des méthodes un peu particulières, puisqu'on le prend au filet. Ensuite, on l'attache vivant à des poteaux, au bord de la rivière, et on le conserve vivant, un peu comme on conserverait un animal ordinaire, tenu au bout d'une laisse en attendant qu'on le transporte à l'abattoir. On le vend, incidemment, pour ses œufs, soit le caviar.

Et il y a aussi, chez nous, une immigration considérable d'une autre sorte de poisson qui s'appelle les anguilles. Or, il y a certainement une préoccupation à l'effet que ces poissons-là, les poissons des chenaux, l'esturgeon, l'anguille, l'éperlan, et certains autres poissons, sont ce qu'on pourrait appeler des poissons immigrants et sont la préoccupation principale évidemment de la province, puisqu'on les prend dans nos rivières mais qui, étant donné que ce sont des poissons immigrants, viennent de la mer pour frayer chez nous dans nos rivières. Je voudrais aussi préoccuper le ministre fédéral des Pêcheries, au point peut-être qu'il essaie d'inscrire au programme des prochaines réunions avec les responsables des provinces une étude des mœurs de ces pois-

[M. Alkenbrack.]

sons pour s'assurer qu'il n'y aura pas, à une trop brève échéance, une extinction, parce que la pollution des eaux, et c'est bien sûr, provoque l'extinction de ces poissons et les éloigne aussi.

Il y a aussi l'établissement de barrages à l'entrée de certaines des rivières qui empêchent les poissons de remonter les cours d'eau pour aller frayer, comme leurs mœurs centenaires ou millénaires les avaient habitués à faire. Il y a peut-être une étude plus approfondie à faire, que ne pourraient faire peut-être seuls les gouvernements de nos provinces.

Je soumets ma suggestion à l'honorable ministre en me rappelant que tout le débat qui a eu lieu aujourd'hui, en marge des crédits du ministère des Pêcheries, aura été un hommage à la compétence et la conscience professionnelle du ministre.

Ce n'est pas tous les jours que j'ai l'occasion de voir un ministre traité avec autant d'égards que l'ont traité les gens de l'opposition. D'ordinaire, ils aiment à se concentrer sur les ministres avec une vigueur que je qualifierais de féroce, dans certains cas, mais dans le cas du ministre actuel, tous ont tenu à lui témoigner qu'il avait fait beaucoup de travail depuis qu'il est responsable de ce ministère, et que les conditions s'étaient sensiblement améliorées.

Je veux m'associer à cet hommage, monsieur le président, parce que, au cours des semaines libres que nous avons eues l'été dernier, je me suis accordé le plaisir d'aller visiter les rives de l'Île du Prince-Édouard, du Nouveau-Brunswick, et, en une autre circonstance, de la Nouvelle-Écosse, pour aller voir un peu quel était le sort de nos pêcheurs canadiens. Je ne l'ai pas fait de façon officielle, je l'ai fait incognito, comme un touriste; dans la plupart des cas, je ne me suis pas identifié.

J'ai parcouru les grèves, j'ai examiné moi-même les établissements poissonniers, j'ai même embarqué sur certains bateaux de pêche, et je crois que je dis l'exacte vérité en rapportant à l'honorable ministre que 90 p. 100 des pêcheurs que j'ai rencontrés m'ont dit qu'ils étaient satisfaits des progrès dont ils bénéficient depuis quelques années. Cela me fait plaisir de m'associer à ceux qui ont dit la même chose avant moi, même si je n'ai pas leur compétence.

Monsieur le président, je voudrais simplement souligner le problème de l'épuration des eaux. On a souligné tantôt, à plusieurs reprises, ce problème d'importance majeure non seulement pour l'industrie de la pêche mais aussi à plusieurs autres points de vue, et après avoir eu l'occasion d'étudier la situation de la pollution des eaux dans tout le pays, dans les principales municipalités, je crois